

Animations commerciales et artisanales de fin d'année - Subventions aux associations

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Des associations traditionnellement partenaires de la Ville de Besançon ont prévu au cours du dernier trimestre des animations importantes pour lesquelles le soutien de la Ville est sollicité.

Il s'agit de :

➤ Alimenterre qui se déroulera le samedi 16 et le dimanche 17 octobre, organisé par Récidev avec le concours d'Interbio Franche-Comté,

➤ La rencontre des Métiers d'Art le samedi 16 et le dimanche 17 octobre avec un thème principal centré sur le verre, organisé par l'Association Métiers d'Art en Franche-Comté,

➤ L'opération Tapis Rouge, importante manifestation commerciale de promotion du commerce de centre-ville, organisée par l'Union des Commerçants,

➤ L'opération «Chocolat en Fête» du 19 au 21 novembre organisée par l'Union des Artisans Pâtisseries Chocolatiers et Glaciers du Doubs.

Le soutien de la Ville est sollicité pour chacune de ces actions à hauteur de :

- 2 000 € pour Récidev,
- 1 000 € pour Interbio,
- 2 000 € pour Métiers d'Art en Franche-Comté,
- 1 000 € pour l'Union des Artisans Pâtisseries Chocolatiers et Glaciers du Doubs,
- 3 000 € pour l'Union des Commerçants de Besançon.

Il est donc proposé d'accorder les subventions sollicitées.

Propositions

Le Conseil Municipal de Besançon est invité à :

- se prononcer sur l'octroi de ces subventions pour un montant total de 9 000 € à prélever sur le compte 65.91.6574.30200,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.